

Marché du bois : le chêne profite !

Bilan des dernières ventes et perspectives.

Dans un contexte pourtant chaotique (nouvelles réglementations, brexit) les prix restent soutenus pour le chêne. Les autres essences frémissent...

Nouvelles règles

Fin 2015 le Conseil d'État a prié l'ONF de favoriser les acheteurs **transformant en Europe**⁽¹⁾ les chênes de qualité sciage. Objectif : sécuriser l'approvisionnement des scieries et exporter davantage de produits à valeur ajoutée.

En même temps l'État imposait un nouveau **traitement des bois** destinés à l'export, pourtant jugé dangereux par l'Agence nationale de sécurité sanitaire et inapplicable par les entreprises françaises - mesure d'ailleurs suspendue d'avril à juin.

L'amont forestier désapprouve ces 2 dispositifs. En effet la Chine

absorbe des bois qui jusqu'alors ne trouvaient pas preneur (faible diamètre et/ou qualité). Ce marché déclenche des éclaircies indispensables à l'amélioration des peuplements, auparavant non réalisées car coûteuses.

Bien que redoutées, ces mesures ont eu peu d'impact aux dernières ventes privées. L'inquiétude est donc limitée pour cet automne, malgré l'ajout du brexit.

Chêne : toujours mieux

La hausse des prix se poursuit sur toutes les catégories. La forte demande pousse à exploiter certaines coupes avec 1 mois à 1 an d'avance.

Depuis 4-5 ans le prix du chêne sur pied a **gagné 40 à 50 %**, dépassant en prix constant le niveau de 2007 (mais pas celui des années 80).

Autres feuillus : léger mieux

Le châtaignier stagne car boudé en Italie. Le frêne se maintient tant que la chalarose n'entraîne pas de grosses mises en marché. Le hêtre repart mais à prix stables.

Le peuplier s'améliore un peu, notamment sur la qualité (déroulage). Les prix ne montent pas toujours mais des lots se vendent. Les bois médiocres subissent la morosité de l'emballage.

Résineux : fin des gros bois

Les gros bois ne trouvent plus preneur (sciage par Canter), sauf rare niche. Les propriétaires doivent maintenant



Les résineux doivent désormais être coupés dès qu'ils atteignent 50 cm de diamètre.

couper dès que le diamètre **atteint 50 cm**.

Les autres se vendent, sans hausse de prix. Ils peuvent monter si construction et emballage repartent.

Hivers trop chauds

Bois bûche et bois énergie sont en berne après 2 hivers doux et un cours bas des énergies fossiles. De gros stocks restent en forêt. Certains marchés sont revus à la baisse, voire annulés par des fournisseurs de grosses unités de chaleur ! Le bois d'industrie profite de ces prix bas.

Le marché est **demandeur**, particulièrement en chêne. C'est le moment de vendre (régénération, résineux de 50 cm de diamètre). Mais pas n'importe comment ; les coupes engagent l'avenir des parcelles (bois sur pied, sol...) et du porte-monnaie (fiabilité de l'acheteur). Évitez donc les mauvaises surprises en confiant vos bois à des **professionnels de la vente** (coopératives, experts ou gestionnaires forestiers professionnels).

*Christine POMPAGEAC
Ingénieur au CRPF*

avec la participation des coopératives Coforouest, Nord-Seine-Forêt et UNISYLVA, des experts de Bois Centre Expertise et Délégation régionale Ile-de-France ainsi que des techniciens indépendants de l'AGEFOR-Centre.

⁽¹⁾ Label « Transformation UE », porté par l'Association pour l'emploi des chênes et des feuillus (APECF).



Le merrain (à destination des tonneaux) reste le produit phare pour le chêne.